

Programme du séminaire doctorants Nantes (Cens) – Brest (ARS) & Brest (ARS) – Nantes (Cens)

Modalités de l'échange

10h30-10h45	Accueil
10h45-13h	Trois interventions (20 min. de présentation et 10 min. de discussion)
13h-14h30	Déjeuner
14h30-15h30	Deux interventions (mêmes modalités)
15h30-15h45	Pause
15h45-17h	Table ronde sur la pratique concrète de la recherche en rapport avec les exposés de la matinée (accès au terrain, analyse d'entretiens, usage d'internet ...)

Programme

Session 1 : Brest, 27/02/2012

Président : Mamadou Aguibou Diallo, Mélanie le Her & Laurent Mell

Communications :

Marie Sjarlej : « Les missions de l'inspection du travail, 1970-2010 »

Olivier Crasset : « Appréhender le travail à la lumière du salariat, quelles conséquences en matière de risques professionnels pour les artisans ? »

Gabrielle Lecomte-Ménahès : « Professionnels des services interentreprises et rapports différenciés des entreprises à la prévention de la santé au travail »

Christophe Verron : « Les formateurs en travail social : un groupe professionnel en décomposition ? »

Yannig Robin : « L'accueil collectif du jeune enfant au croisement des logiques éducative, gestionnaire et associative »

Session 2 : Nantes, 05/03/2012

Présidente : Marie Sjarlej, Gabrielle Lecomte-Ménahès ?

Communications :

Mamadou Aguibou Diallo : « Le risque santé et de sa prise en charge chez les ouvriers du bâtiment à Dakar (Sénégal) »

Laurent Mell : « Les usages des réseaux sociaux numériques : la gestion de la vie privée dans un contexte d'omniprésence publicitaire sur Facebook »

Mélanie le Her : « Comment devient-on immigré ? Les carrières migratoires de jeunes français à Québec »

Florian Pedrot : « Devenir victime : l'exemple de la mobilisation des surirradiés des hôpitaux d'Épinal et de Toulouse et la constitution d'un scandale de santé publique. »

François Potier : « x »

Résumés des communications :

Olivier Crasset

"Appréhender le travail à la lumière du salariat, quelles conséquences en matière de risques professionnels pour les artisans"

Depuis la loi du 9 avril 1898, le principe de la responsabilité de l'employeur en matière d'accidents du travail est établi sans que le salarié ait à prouver la faute de celui-ci. En conséquence, le salariat a constitué la référence à partir de laquelle la prévention des risques professionnels s'est construite.

Cette approche du travail sous l'angle exclusif du salariat laisse dans l'ombre la question de la prévention des risques chez les travailleurs indépendants qui constituent en France environ 10 % de la population active, soit 2,9 millions d'individus dont plus de la moitié exerce son activité sans employer de salarié (indépendants solo).

Soumis à un certain contrôle en raison de la présence de leurs salariés, les indépendants employeurs en ressentent le bénéfice par un effet de ricochet alors que les indépendants solo échappent à la prévention. L'absence de contrat de travail crée un vide qu'aucun dispositif ne vient combler.

La population des indépendants solo présente un profil différent de celui des indépendants employeurs, même s'il faut tenir compte des passages éventuels d'une catégorie à l'autre au fil des parcours professionnels. Plus directement exposés aux risques, les indépendants solo sont une catégorie plus précaire dont la croissance est alimentée depuis 2009 par l'arrivée des autoentrepreneurs. Ces deux populations souvent agrégées en une seule et même catégorie sont appréhendées par une analyse secondaire de l'enquête Santé et itinéraires professionnels 2006.

Alors que la protection sociale des indépendants rejoint progressivement le niveau de celle des salariés, il semble que les indépendants solo constituent un point aveugle dans les politiques de santé au travail.

Mamadou Aguibou Diallo

"Le risque santé et de sa prise en charge chez les ouvriers du bâtiment à Dakar (Sénégal)"

Ma communication porte sur la prévoyance maladie en milieu professionnel à Dakar et dans sa banlieue. L'étude réalisée dans le cadre d'une thèse cherche à montrer les risques et la vulnérabilité des ouvriers du bâtiment en rapport au régime de protection sociale sénégalais. L'objectif est de mettre en relief le rôle et l'apport des institutions de protection sociale dans l'allègement des difficultés des ménages à travers la prise en charge médicale des travailleurs d'une part, et les stratégies utilisées par les salariés comme alternative face à l'absence ou à l'inefficacité du système de protection sociale publique d'autre part. La recherche est bâtie autour de la question suivante : *est ce que le système de protection sociale sénégalais tel qu'il s'exerce actuellement permet véritablement d'améliorer leurs (les ouvriers) conditions de vie et celles de leurs familles par la prise en charge des besoins en matière de santé?*

Pour répondre à cette interrogation, nous avons mené une recherche à Dakar la capitale du Sénégal. Cette ville abrite le 1/3 de la population et concentre 80% des activités économiques, administratives, et sociales. L'enquête s'est déroulée dans 121 quartiers et a concerné 540 ouvriers et 14 acteurs de la protection sociale. Sur le plan méthodologique, la recherche combine la méthode quantitative à celle qualitative. La méthode d'échantillonnage retenue est la méthode de sondage aréolaire et la technique d'échantillonnage aléatoire à plusieurs degrés.

Gabrielle Lecomte-Ménahès

"Professionnels des services interentreprises et rapports différenciés des entreprises à la prévention de la santé au travail"

Sous l'impulsion de la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, les services de « médecine du travail » deviennent des services de « santé au travail » et s'ouvrent à la pluridisciplinarité. A partir d'un travail d'enquête ethnographique réalisé dans le cadre d'une thèse, nous reviendrons tout d'abord sur cette réorganisation des services interentreprises de santé au travail afin de décrire le contexte dans lequel exerce la majorité des médecins du travail actuellement. Ils doivent notamment apprendre à travailler avec de nouveaux professionnels embauchés dans les services (hygiénistes du travail, ergonomes et psychologues du travail regroupés sous l'habilitation « d'intervenants en prévention des risques professionnels », « assistantes santé et sécurité au travail » et infirmières). Nous examinerons ensuite plus spécifiquement les liens se tissant entre les entreprises et les services de santé au travail auxquels elles adhèrent. C'est notamment à travers « l'action en milieu de travail » que les médecins du travail rencontrent les employeurs. Mais les autres groupes professionnels composant les services sont également très impliqués auprès des entreprises de par leurs missions, allant d'une prise de contact, d'un premier repérage des risques à des études plus approfondies sur des risques spécifiques. Dans un premier temps, nous ébaucherons quelques réflexions sur le rapport à la prévention de la santé au travail des entreprises et dans un deuxième temps, nous verrons en quoi celui-ci peut varier selon l'effectif des entreprises.

Mélanie le Her

"Comment devient-on immigré ? Les carrières migratoires de jeunes français à Québec"

Le nombre de Français décidant de quitter la France pour s'installer au Québec est en croissance constante. Beaucoup d'entre eux ont moins de trente ans. Notre travail de thèse s'interroge sur la situation d'une partie d'entre eux installés à Québec. Nous voulons comprendre pourquoi ils quittent leur pays d'origine et comment ils se construisent en tant qu'immigrant. Nous focaliser sur ce phénomène « d'exit » (Hirschman, 1970) permet de pointer les ressources mobilisées par les « jeunes » générations afin de se construire une identité personnelle et sociale satisfaisante. Ainsi cette mobilité internationale peut se comprendre comme une stratégie de contournement et/ou de différenciation des risques de déclassement et/ou des difficultés d'insertion professionnelle sur le marché du travail français où il y a précarisation des conditions juvéniles. Deux terrains (2008;2010), pendant lesquels 38 entretiens compréhensifs ont été réalisés, ont eu lieu à Québec. La population d'enquête est diversifiée, construite selon les principes de « triangulation » et de « saturation » (Olivier de Sardan, 2008). Cette enquête qualitative procède par induction sur le modèle de la *Grounded Theory* (Glaser et Strauss, 2010). En référence au concept de « carrière » (Becker, 1985 ; Denave, 2006), l'idée est de reconstruire les traits constitutifs de la carrière des jeunes immigrés Français à Québec et de déterminer les différentes formes qu'elle peut prendre. *Une typologie est actuellement en construction.*

Laurent Mell

"La gestion de la vie privée dans un contexte d'omniprésence publicitaire sur Facebook"

Depuis la massification des outils informatiques et la démocratisation des usages de l'internet, les réseaux sociaux numériques se sont instaurés en nouvel espace d'information et de communication. Les potentialités du web dans la diffusion de l'information et les divers services de communication mis à la disposition de l'internaute sont autant de facteurs d'intensification et de complexification des pratiques relationnelles numériques. Pour autant, l'émergence de ce nouveau type de support n'est pas sans conséquence dans le rapport que peuvent avoir les internautes dans l'espace public. Cette nouvelle propension à nourrir son réseau d'informations personnelles induit inévitablement un phénomène d'hypervisibilité numérique et, dans la continuité, un intérêt croissant pour la protection de la sphère d'intimité.

Cette recherche s'intéresse aux usages des réseaux sociaux numériques et, plus particulièrement, à la construction et à la gestion de l'identité numérique dans un environnement de surexposition médiatique. A partir de l'analyse de 444 questionnaires, diffusés auprès d'utilisateurs de Facebook, nous souhaitons montrer que la gestion de l'identité sur les réseaux sociaux numériques, et plus particulièrement le dévoilement de nouveaux aspects de l'intimité, fait dorénavant partie d'une pratique volontaire, plus ou moins maîtrisée, de renégociation entre la vie privée et la vie publique. La représentation de soi, d'autant plus face à l'information publicitaire, se définit par un jeu d'alternances entre exhibition et dissimulation, suivant le contexte d'usage.

Yannig Robin

"L'accueil collectif du jeune enfant au croisement des logiques éducative, gestionnaire et associative"

Les données recueillies à l'issue d'une première enquête exploratoire empirique et théorique portant sur l'accueil collectif du jeune enfant au sens large et associatif au en particulier viennent préciser le contexte de tension entre approche qualitative et quantitative exprimé par les parents et professionnels de la petite enfance. L'apparition et le développement de la « logique gestionnaire » comprise comme objectif contraignant, interroge l'articulation avec la « logique éducative » ou « logique de l'enfant comme préoccupation première » défendue par les parents et les professionnels et « la logique de projet social et solidaire » ou « logique de réciprocité » sensée caractériser les organisations de l'Economie Sociale et Solidaire (Lafleur, 2008) dans laquelle s'inscrivent les associations.

L'interrogation principale porte donc sur *la définition gestionnaire de la performance et son inadéquation avec les définitions et fondements de l'économie sociale et solidaire et ceux de l'accueil du jeune enfant en son sein.*

Christophe Verron

"Les formateurs en travail social, un groupe professionnel en décomposition ?"

Les formateurs en travail social sont les professionnels qui interviennent dans les 320 établissements de formation en travail social préparant un ou plusieurs des 14 diplômes d'État de ce secteur professionnel (assistant de service social, éducateur spécialisé,...).

La professionnalisation du travail social, initiée dans les années 1920, a pris appui sur le développement d'un système de formation porté par le secteur professionnel et progressivement reconnu par l'État. Les formateurs sont majoritairement des travailleurs sociaux ayant eu accès à des postes de formateurs au terme d'un parcours regroupant expériences professionnelles, formations supérieures, vacations dans les écoles puis entrée en poste par cooptation.

Le repérage des caractéristiques communes aux membres de ce groupe (majorité de femmes, surreprésentation des seniors, surqualification du niveau de diplôme au regard des exigences législatives, proximité des activités professionnelles) permet d'émettre l'hypothèse de l'existence d'un groupe professionnel.

Pourtant, l'ouverture du marché de la formation généré par l'explosion de ce que l'on nomme communément le social, provoque des mouvements importants dans les établissements de formation : multiplications des certifications, arrivée de nouveaux acteurs, concurrence, segmentation, etc.

Tirailé entre une identité d'origine de travailleurs sociaux, l'attrait de l'université et l'appel du champ de la formation pour adultes, le groupe professionnel semble en voie de décomposition. Ainsi notre travail, intitulé « les formateurs en travail social : identités, pratiques et carrières », a pour objet de caractériser ce groupe et d'analyser les processus de professionnalisation en cours.

Cette recherche inédite est construite en trois phases dont les deux premières sont réalisées : une enquête par questionnaire auprès des établissements de formation, une enquête par questionnaire envoyée à 2100 formateurs (442 réponses), puis une enquête par entretien prévue dans le courant 2012.

Marie Szarlej

"Les missions de l'inspection du travail, 1970-2010"

Florian Pedrot

"Devenir victime : l'exemple de la mobilisation des surirradiés des hôpitaux d'Épinal et de Toulouse et la constitution d'un scandale de santé publique"

François Potier

"xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx"

